

Mouvements des pensions de rentes

Répartition des paiements effectués en 2012

REPARTITION DES PAIEMENTS EFFECTUES EN 2012	
A. PENSIONS ET RENTES DE LA GUERRE 1914-1918	
1 Pensions de veuves et d'orphelins	296.585,60
2 Rentes de veuves et d'orphelins de porteurs de chevrons de front	54.632,63
3 Rentes de veuves et d'orphelins de porteurs de chevrons de captivité	2.195,34
4 Allocations aux victimes civiles	44.212,18
5 Allocations aux ayants droit des victimes civiles	264.225,61
TOTAL	661.851,36
B. PENSIONS MILITAIRES DU TEMPS DE PAIX AVANT LE 25.08.1939	
1 Pensions de veuves	2.416,49
TOTAL	2.416,49
C. PENSIONS ET RENTES DE LA GUERRE 1940-1945	
1 Pensions de répartition aux invalides	22.024.595,16
2 Pensions de réparation aux veuves et aux orphelins	42.214.255,83
3 Pensions de réparation aux ascendants	16.037,60
4 Pensions accordées aux bénéficiaires des articles 12 ou 13 de la loi du 11 avril 2003	140.630,72
5 Rentes de combattants et de captivité	6.106.971,61
6 Rentes de veuves et d'orphelins de combattants et de prisonniers	3.201.065,52
7 Rentes en faveur des militaires mobilisés en 1939-1940	157.303,85
8 Rentes accordées aux bénéficiaires des articles 12 ou 13 de la loi du 11 avril 2003	7.688,46
9 Pensions de dédommagement aux victimes civiles	16.465.113,55
10 Pensions de dédommagement aux ayants droit des victimes civiles	8.938.510,81
11 Rentes en faveur des déportés de réfractaires pour le travail obligatoire et des résistants au nazisme	3.997.991,70
12 Rentes accordées aux bénéficiaires de l'article 15 de la loi du 11 avril 2003	1.691.444,64
13 Rentes en faveur des marins pêcheurs	10.798,21
14 Indemnités établies par la loi du 10.2.1964	443.701,46
15 Rentes en faveur des incorporés de force dans l'armée allemande et de leurs ayants droit	214.037,82
TOTAL	105.630.146,94
D. PENSIONS MILITAIRES DU TEMPS DE PAIX APRES LE 28.08.1947	
1 Pensions d'invalides militaires	45.735.152,29
2 Pensions de veuves et d'orphelins	8.006.414,57
3 Pensions d'ascendants	331.641,81
TOTAL	54.073.208,67
E. RENTES AFFERENTES AUX ORDRES NATIONAUX	
1 Rentes en faveur des titulaires d'ordre nationaux	29.049,83
2 Rentes de veuves et d'orphelins de titulaires d'ordre nationaux	58,90
3 Rentes afférentes à des ordres nationaux et allouées à des titulaires ayant ou non accompli des service de guerre	619.721,60
TOTAL	648.830,33
TOTAL GENERAL	161.016.453,79